

# Cancer superficiel de la vessie : je comprends ses particularités

**Le site du Docteur Emmanuel LAROCHE**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/docteur.elaroche](http://www.docvadis.fr/docteur.elaroche)



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

**Le cancer superficiel de la vessie est appelé ainsi, car les cellules cancéreuses se développent uniquement dans le tissu superficiel au niveau de la paroi interne de la vessie.**

## Comment est structurée la vessie ?

La vessie est constituée de plusieurs tissus. Un tissu épais entoure la vessie et la sépare des autres organes. Sous cette enveloppe, il y a un tissu « musculaire » qui permet à la vessie de se contracter ou de se dilater, suivant les besoins et notamment en fonction du volume d'urine. Un autre tissu sépare la partie musculaire de la muqueuse de la vessie. Enfin, l'intérieur de la vessie est tapissé d'une muqueuse appelée : urothélium.

## Qu'est-ce qu'un cancer superficiel de la vessie ?

Dans la majorité des cas, le cancer de la vessie se développe sur la muqueuse interne de la vessie. On parle alors de tumeur ou de cancer urothélial. Dans ce cas, les cellules cancéreuses n'infiltrent pas la partie musculaire de la vessie. La tumeur superficielle urothéliale peut se présenter sous des formes différentes : soit sous forme de polype (petite excroissance), soit sous une forme plus aplatie.

## Y a-t-il des facteurs de risques favorisant ce type de cancer ?

Plusieurs facteurs de risques peuvent être à l'origine d'un cancer superficiel de la vessie. Le plus important reste le tabac ! Mais, certaines substances ou certains produits chimiques utilisés dans un cadre professionnel, peuvent aussi augmenter le risque de cancer.

Des infections urinaires répétées et insuffisamment soignées peuvent également augmenter ce risque.

## **Comment confirmer le diagnostic ?**

Le plus souvent, le diagnostic sera envisagé en raison de la présence de sang dans les urines. Dans un premier temps, votre médecin vous prescrira un examen des urines (ECBU) pour en déterminer la cause.

Une cystoscopie viendra confirmer ou non le diagnostic de cancer. D'autres examens (scanner par exemple) pourront être envisagés, pour évaluer l'importance de la maladie.

## **Comment peut-on le traiter ?**

L'objectif du traitement est de retirer la tumeur ou les cellules cancéreuses. Pour ce type de cancer superficiel, les cellules cancéreuses peuvent généralement être détruites lors d'une intervention appelée : résection endoscopique.

## **Qu'est-ce qu'une résection endoscopique ?**

Il s'agit de faire pénétrer un tube optique dans la vessie par les voies naturelles de l'urètre. Ce tube est muni d'une pince permettant de « gratter » et de prélever des cellules. Cette intervention est pratiquée sous anesthésie générale. L'anesthésie générale nécessite une consultation préalable avec un médecin anesthésiste, qui vous posera des questions sur vos antécédents d'exams, vos allergies éventuelles et vos traitements en cours. N'hésitez pas à poser des questions et le cas échéant à faire part de vos craintes ou appréhensions à votre urologue ou à l'anesthésiste. Outre un questionnaire «pré-opératoire», on vous demandera de remplir et de signer un formulaire dit

«de consentement éclairé».

## **L'intervention est-elle douloureuse ?**

L'intervention, faite sous anesthésie, n'est pas douloureuse mais elle impose une surveillance de quelques jours, avec la pose d'une sonde urinaire pour drainer la vessie.

## **L'intervention présente-t-elle des risques ?**

Tout acte médical, même pratiqué dans les meilleures conditions de compétence et de sécurité, présente un risque de complications. Conformément à la réglementation en vigueur dans les établissements hospitaliers,

le matériel utilisé est soit à usage unique, soit désinfecté et stérilisé après chaque intervention pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections. Une surveillance médicale est nécessaire jusqu'à ce que l'effet de l'anesthésie disparaisse. De petites douleurs pourront être ressenties durant quelques jours, en urinant, accompagnées de quelques traces de sang dans les urines. Des douleurs abdominales peuvent durer pendant quelques jours. Si ces symptômes persistent au-delà de quelques jours ou si d'autres symptômes apparaissent (douleurs, vomissements...), prévenez votre médecin, l'établissement ou le service qui a pratiqué cet examen.

Le traitement du cancer superficiel de la vessie n'est ni lourd ni handicapant et donne souvent de très bons résultats. Néanmoins, le risque de récurrences est important.

Le traitement et le suivi nécessitent une surveillance médicale régulière avec des examens périodiques.